

Initiatives ministérielles

Cependant, comme les intéressés ne peuvent bénéficier de la protection d'un brevet, ils ont tendance à nous quitter pour un autre pays où c'est possible. Ce projet de loi tend à donner aux 25 entreprises visées, réparties un peu partout au Canada, dans des circonscriptions représentées par des députés des trois partis, la protection voulue sous forme de brevets pour les inciter à investir ici et à fabriquer leurs puces au Canada, ce qui nous permettra de jouer un rôle sur le marché mondial dans ce domaine. Il s'agit de l'industrie de l'avenir dont je ne comprends pas le jargon, mais dont je saisis les notions. C'est là un domaine bien réel, et je suppose qu'il va falloir s'y habituer.

Chose certaine, les jeunes y sont fort à l'aise. Je sais que mon fils et ma fille, lorsqu'ils se servent de leur ordinateur, semblent comprendre d'instinct ce dont il s'agit. En toute franchise, je pense que je préférerais engager quelqu'un pour faire le travail à ma place.

M. John Manley (Ottawa-Sud): Monsieur le Président, personne ne sait au juste, en politique fédérale, ce qu'il peut être appelé à faire un jour donné. Je tiens à dire que je suis très agréablement surpris d'intervenir aujourd'hui à la Chambre au sujet des topographies de circuits intégrés.

Je suis heureux de dire que nous allons souscrire au projet de loi C-57, qui tend à accorder la protection voulue à ces topographies. Je suis également heureux de préciser que je comprends peut-être, parce que je suis plus jeune que le député qui m'a précédé, ce dont il s'agit en l'occurrence, en grande partie du fait de mon emploi précédent d'avocat de certaines entreprises de la région de la capitale nationale oeuvrant dans le domaine de la conception et de la production de microcircuits intégrés. Je sais qu'il s'agit là d'un aspect extrêmement important de notre technologie de pointe.

Nous souscrivons à ce projet de loi, mais je pense que sa présentation à la Chambre aujourd'hui donne la possibilité de réfléchir à d'autres questions touchant non seulement à la technologie des microcircuits, mais également au rôle du Canada sur un marché mondial extrêmement compétitif. À l'heure actuelle, le défi consiste à continuer d'accroître et de maintenir notre niveau de vie, ainsi que les avantages dont profitent les Canadiens. Ce défi découle moins de la situation interne au Canada que de pressions venant du reste du monde.

Il est vrai que la croissance économique du Canada est excellente par rapport à celle d'autres pays de l'OCDE.

Cependant, le Canada n'a pu accroître sa productivité autant que bon nombre de ses concurrents.

Nous accusons un certain retard sur nos principaux concurrents commerciaux pour ce qui est de l'augmentation de la productivité. C'est que depuis de nombreuses années, nous n'investissons pas suffisamment dans l'éducation, la recherche-développement, et les innovations scientifiques.

Ainsi, nous accueillons avec plaisir une mesure comme le projet de loi C-57, qui va accorder une certaine protection à quelques-unes des entreprises de haute technologie de la région de la capitale nationale, dont je suis fier, et des autres régions du pays, mais même s'il s'agit là d'une mesure nécessaire à laquelle nous souscrivons, je crois que c'est trop peu, trop tard.

Le Canada a besoin d'un gouvernement doté d'une certaine imagination dans le domaine de la science et de la technologie, un gouvernement qui a une petite idée du rôle qu'il veut jouer dans le monde.

Pourquoi ne pas lancer à l'industrie canadienne un défi de taille, celui de devenir le chef de file dans le secteur des technologies environnementales d'ici l'an 2000? Pourquoi ne pas élaborer, au sein du gouvernement du Canada, un plan d'action qui nous permettrait de faire d'énormes progrès dans le domaine des nouvelles technologies?

Pourquoi, au coeur d'une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée dans l'industrie de la haute technologie, réduit-on les paiements de transfert au titre de l'éducation postsecondaire? Pourquoi nous demande-t-on d'affronter la concurrence des autres pays, affligés d'un énorme handicap?

Pourquoi? Parce que le gouvernement manque d'imagination et refuse d'agir. Le projet de loi C-57 est une excellente mesure législative et nous l'appuyons. Ce qu'il nous faut, ce sont d'autres projets de loi et initiatives similaires pour propulser l'industrie et la technologie canadiennes dans l'avenir.

C'est avec beaucoup de scepticisme que nous avons appris que le premier ministre du Canada allait recevoir un prix pour sa contribution à la recherche et au développement.

Des voix: Oh, oh!

M. Manley: Par rapport à huit autres pays comparables, nos dépenses brutes pour la R-D, en pourcentage du PIB, sont les plus faibles, atteignant 1,42 p. 100. Toujours en pourcentage de notre PIB, notre industrie finance la plus faible proportion de travaux de recherche et de développement, soit 0,76 p. 100. En ce qui concerne ce genre d'activités subventionnées par le gouvernement, notre pays vient à l'avant-dernier rang, avec 0,34 p. 100.